

Plan d'Action de Conservation (PAC) :

Acalypha guineensis J.K. Morton & G.A. Lavin

(Euphorbiacée)

Statut UICN : Vulnérable

Statut et description d'espèce, l'habitat et écologie

Herbe annuelle, dressée, atteignant 60 à 120 cm de haut ; tiges peu ramifiées à la base, légèrement pubescente. Feuilles alternes, simples, longuement pétiolées ; limbe foliaire ovale à ovale--elliptique, atteignant 10 cm de long et 4--6 cm de large, arrondi à la base, acuminé au sommet, denté sur le bord ; 3--5 nervures basilaires. Fleurs unisexuées, petites, groupées en racèmes axillaires ; fleurs femelles à l'aisselle des bractées dans la partie basale du racème ; fleurs mâles dans la partie supérieure. Fruits capsulaires.



Distribution générale. Dix sites mondiaux en Guinée et Sierra Leone. Elle n'était pas décrite par Lisowski.

Récoltes récentes : Guinée : Simandou range Burgt, X.M. van der 1188 ; Simandou Range, Cheek, M. 12698 ; Mts. Kourandou, Cheek, M.13725 ; Simandou Range, Couch, C.A. 567 ; Simandou Range, Darbyshire, 1479 ; Mts. Kourandou, Fofana, F.157 ; Mts. Béro, Goman, A.S. 264 ; Mt. Tibé, Haba, P.K. 134 ; Mts. Tourou, Haba, P.M. 305 ;

Sierra Leone: Morton, J.K.; Gledhill 1869 ; Simandou Range Tchiengue, B, 2654 ; Yetaya , Thomas, N.W, 2442.

Habitat., sols plus profonds à l'interface de prairies et de forêts sous-montagnardes, mais parfois au pied de falaises ou de grandes étendues rochers.

Floraison : aout - septembre :

Saison de fruits / graines : octobre-novembre

Le statut de la population

Espèce est connue sur une vingtaine de sites situés sur les hauts plateaux de la Guinée et de la Sierra Leone. Dix de ces sites sont menacés par les activités humaine. Les études ont été menées par plusieurs botanistes sur les habitats similaires des montagnes de Nimba, Loma, Ziama, Tétini dans le nord de Simandou, mais aucun signe de présence n'a été notifié. Elle a disparu sur les sites historiques du Fouta Djalon et de Yétaya depuis plus de 100 ans. La population n'a pas été correctement estimée mais peut comprendre plusieurs centaines d'individus.

Identification des menaces a l'espèce

Menaces directes : Exploitation du minerai de fer, Agriculture sur brulis, Urbanisation, Feux de brousses, Passage temporaire des bœufs.

Menaces indirectes : Pollution, changement climatique.

Gestion de l'espèce et stratégies de conservation

Recherche sur les sites historiques et recensement au niveau des plantes pour connaître le nombre des individus survivant dans le monde sont nécessaire. Encore plus d'études sur l'écologie y compris les graines, la diversité génétique et la phytochimie sont aussi nécessaire.

Protection *in situ* :

1. Rechercher dans les sites historiques et recenser tous les individus présents par site, après comparer les résultats en matière de nombre de plantes par site.
2. Délimiter les superficies des sites considérables sur le terrain avec les autorités locales et la population riveraine. Cette espèce se trouve dans le ZTIPs de Mts Simandou et Mt Béro.
3. Faire un plan de gestion pour Mt Béro et l'espèce en particulier. Il y a déjà un plan d'aménagement pour Pic de Fon (Mts Simandou)
4. Présenter toutes les données pour l'accord des autorités locales ;
5. Présenter tous les résultats au Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts pour leur accord dans l'obtention d'un acte de création ;
6. Apres l'obtention de l'acte, soutien les autorités locales dans la protection de site.

Gestion des sites :

- Conserver les plantes dans les sites non protégés avec le soutien de la population riveraine.
- **Protection *ex situ*:**
 - Faire la mise en place d'un protocole de propagation par l'expérimentation des différents organes de la plante (graines, bouture, et plantules).
 - Récolter 10 000 graines pour la conservation à long terme et la propagation dans les sites de compensation du projet Simandou.
 - Banque de semences : Collecte des graines pour la conservation et propagation d'espèce. Une petite quantité de graine est déjà collectée, conservée au laboratoire seed bank de Canga-Est (Simfer) à Simandou. Pas d'informations sur le pouvoir germinative en ce moment.

Législation

Obtention d'un acte de conservation des espèces végétales menacées en Guinée et l'intégrer à la deuxième édition de la Monographie nationale en rédaction. L'acte de la protection des sites d'*Acalypha guineensis* à Beyla.

Formation

- Faire les ateliers de formation avec HNG, les ONG, les Sociétés minières, les Eaux et Forêts et la population riveraine basés sur la sensibilisation pour la conservation de l'espèce et du site.
- Informer les jeunes écoliers sur l'importance de la conservation de la nature en générale et espèce *Acalypha guineensis* en particulier
- Fournir des affiches pour la sensibilisation de la population
- Faire la communication à la Radio locale à Beyla et si possible à la Radio Télévision Guinéenne (RTG) pour la conservation de la nature en générale et les espèces menacées de disparition en particulier.

Bibliographie :

Lisowski, S. (2009). Flore (Angiospermes) de la République de Guinée. Scripta Botanica Belgica Vol. 41.

Cheek, M. 2017. *Acalypha guineensis*. The IUCN Red List of Threatened Species 2017: e.T15368484A15368487. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2017-3.RLTS.T15368484A15368487.en>.

Couch, C., Cheek, M. et van der Burgt, X. 2018. Évaluation de ZTIP : Montagnes sud de Simandou, Préfectures de Beyla et Macenta. <http://www.herbierguinee.org/documents-du-projet-darwin.html>

Couch, C., Cheek, M., van der Burgt, X. et Haba, P. 2018. Évaluation de ZTIP : Mont Béro Forêt Classée, Préfectures de Nzérékoré et Beyla. <http://www.herbierguinee.org/documents-du-projet-darwin.html>